

401, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 5N8 Téléphone : 867-667-5645 Sans frais : 1-800-661-0443 Téléc. : 867-393-6279
Site Web : www.wcb.yk.ca

Je, _____ directeur de _____ (la société)
demande à la Commission de ne pas être considéré comme un travailleur.

Je ne travaille pas dans une industrie yukonnaise et je ne suis pas exposé aux risques en milieu de travail. De plus, au cours de l'année

_____ :

- je ne recevrai aucune rémunération de la société, y compris les salaires, les traitements, les pourboires, les commissions, les primes, les allocations ou les honoraires d'administrateurs (les dividendes sont exclus);
- à ma connaissance, je ne recevrai pas de feuillet T4 ou T4A de la société;
- je n'entrerai pas sur un lieu de travail à titre de travailleur pour effectuer des travaux ou offrir des services pour la société;
- je n'exercerai aucun travail pour le compte de la société (direction, négociation, influence, décision ayant des conséquences sur le travail ou prestation de services);
- outre les deux points ci-dessus, je peux assister à l'assemblée générale annuelle de la société, mais je ne recevrai aucune rémunération pour ma participation. Je peux aussi à l'occasion m'occuper des affaires juridiques et bancaires de la société.

Si la Commission approuve cette dispense, je comprends :

- que je ne serai pas considéré comme un travailleur en vertu de la partie 4 de la *Loi sur la sécurité et l'indemnisation des travailleurs* et que je pourrais être poursuivi par un autre travailleur ou un autre employeur;
- que je ne serai pas couvert pour toute blessure découlant de mon emploi au sein de la société;
- la présente demande vise une année civile uniquement. Je dois présenter une nouvelle demande de dispense chaque année.

Si la Commission n'approuve pas cette demande, je comprends que la société devra payer des cotisations sur ma rémunération à titre d'administrateur.

Si la Commission conclut par la suite que :

- je reçois un feuillet T-4 ou T4A de la société;
- je me suis rendu sur un lieu de travail en tant que travailleur dans le but d'effectuer des travaux pour la société, m'exposant ainsi à des dangers connexes;
- j'ai dirigé, négocié, influencé ou pris des décisions ayant une incidence sur le travail de la société, donc que j'ai travaillé en m'exposant à des dangers;
- j'ai déposé une demande pour du travail effectué pour la société.

La Commission mettra fin à cette dispense et appliquera rétroactivement des cotisations et des frais administratifs.

J'ai lu et compris les déclarations ci-dessus. Je sais que la Commission considère la présente demande écrite comme étant une déclaration vraie et exacte.

Je comprends que, à tout moment, si les circonstances ci-dessus changent, je dois communiquer avec la Commission.

Signature du demandeur

Date

Veillez retourner ce document à :
Commission de la sécurité et de l'indemnisation des travailleurs
401, rue Strickland
Whitehorse (Yukon) Y1A 5N8 Téléphone
867-667-5645
Télécopieur 867-393-6279
Sans frais 1-800-661-0443

Les renseignements fournis sont recueillis aux fins de l'application de la *Loi sur la sécurité et l'indemnisation des travailleurs* en conformité avec la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Pour toute question relative à la collecte de ces renseignements, veuillez contacter l'agent de la protection de la vie privée au 401, rue Strickland, Whitehorse (Yukon) Y1A 5N8, ou téléphonez au 867-667-5642 ou au 1-800-661-0443.